

La Fenice, un immeuble hors du commun à Châtelaine

Situé à l'angle entre l'avenue de Châtelaine et le chemin de Maisonneuve, l'immeuble a été construit par la Fondation des Maisons communales de Vernier. Il laisse la nature s'exprimer et un nouveau système de végétalisation est à l'essai.



La Fenice : cour arrière avec à droite le mur expérimental en mousse

© FMCV_C. Meissner

La Fenice offre 12 logements de 3,4 et 5 pièces répartis sur quatre étages auxquels s'ajoutent deux logements en attique. Ils ont tous trouvé preneurs. L'immeuble appartient à la Fondation des maisons communales de Vernier et celle-ci a voulu proposer un projet exemplaire et novateur en termes d'aménagements extérieurs et de nature en ville. Pour y parvenir, elle a travaillé avec la Direction générale de la nature et de l'agriculture de l'État de Genève et l'HEPIA, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture. Visite guidée de la Fenice avec la FMCV.

Au cœur de la cité

«L'immeuble se situe dans un espace construit très contraint, explique Christina Meissner, responsable de projet pour la Fondation des

maisons communales de Vernier. Il n'était pas évident de construire un immeuble d'habitation agréable à vivre à côté d'une grande artère comme l'avenue de Châtelaine». Le problème était aussi foncier, l'immeuble se trouvait sur plusieurs parcelles appartenant à différents propriétaires, un propriétaire privé, l'Etat et la Commune. Les mettre d'accord n'a pas été simple, mais l'enjeu majeur pour la FMCV, était de rajouter de la qualité de vie, d'amener de la végétation dans un endroit très bâti.

Nature en ville

«Chacun a besoin de verdure et le concept de la nature en ville est de plus en plus important, relève Christina Meissner. Il n'était pas évident d'amener du vert avec un tout petit front de rue et une cour arrière minuscule, mais nous

avons relevé le défi». Sur le front de rue, devant la Coop, la FMCV a réussi à planter de grands arbres afin de créer un espace de rencontre et de convivialité. Sur le toit, un espace végétalisé a été créé. «La toiture présentait de nombreux éléments techniques, mais il restait une belle surface en galettes sur laquelle nous avons planté de la végétation et même installé un petit étang. L'objectif de ce jardin en toiture était d'offrir de l'habitat pour la faune et la flore sauvage». Dans la cour arrière, plutôt que du gazon ou du béton, un substrat de tuiles concassées permet à une prairie de se développer sans trop d'intervention humaine. Pour les plates-bandes, la fondation a choisi des arbustes et des fleurs indigènes, afin que les oiseaux et les insectes puissent se nourrir et butiner. «Nous avons également placé des pierriers pour les lézards, des nichoirs à insectes, à chauve-souris, à hérissons et à passereaux».

Une mini-forêt verticale

La cour arrière, situé au nord, n'était pas très exposée. En collaboration avec le Canton et l'HEPIA, la FMCV a inauguré une nouvelle technique de mur végétalisé, un espace expérimental en mousse. «Les mousses sont de mini-forêts et de nombreuses espèces s'y réfugient ce qui permet de nourrir les insectivores, notamment

les lézards et les oiseaux, se réjouit Christina Meissner. Esthétiquement, elles apportent de la verdure et ont l'avantage d'être reviviscentes, elles peuvent sécher puis revivre après une pluie». L'expérimentation réalisée à la Fenice est unique en Suisse. La FMCV l'a mise sur pied sous la direction de l'HEPIA et avec l'aide d'un artisan fribourgeois. «En mai, nous avons posé plusieurs types d'apprêt, des revêtements différents qui servent de support à ces mousses, mélangées dans le substrat». Après quelques mois, quatre des sept substrats donnent des résultats encourageants. «Je ne m'attendais pas à un succès si rapide. Je pensais qu'il faudrait attendre au moins trois ans avant que les premières pousses apparaissent». Un mur en mousse est très peu coûteux, contrairement à certaines parois végétalisées sophistiquées qui nécessitent l'installation d'une irrigation complexe. «Avec cette paroi en mousse, on obtient un mur végétalisé pour une somme modique, une mini-forêt verticale en milieu urbain», conclut, enthousiaste, Christina Meissner.

Judith Monfrini

Info

FMCV
www.fmcv.ch



Immeuble de la Fenice : toiture entièrement végétalisée avec au premier plan un petit étang pour l'avifaune.

© FMCV_C. Meissner